



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PETIT DÉJEUNER PRESSE LES PROJETS ACTUELS EN SANTÉ EN HAUTE-MARNE

Dossier de presse

4 AVRIL 2024

Sommaire

MENER UNE POLITIQUE DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ	3
RENFORCER L'EXERCICE COORDONNÉ ENTRE LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN HAUTE-MARNE	6
CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE : UN GAGE DE QUALITE DES SOINS.....	8
DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE SUR LE TERRITOIRE HAUT-MARNAIS 2023-2024	10
PROJETS IMMOBILIERS ET INVESTISSEMENTS SANITAIRES DANS LA HAUTE MARNE.....	11

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

MENER UNE POLITIQUE DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS) HAUT-MARNAIS

L'Agence Régionale de Santé Grand Est via sa Délégation Territoriale de la Haute-Marne, déploie des politiques de prévention et de promotion de la santé, notamment par le moyen des Contrats Locaux de Santé (CLS).

Le Contrat Local de Santé (CLS) constitue un des outils privilégiés de mise en œuvre de la politique régionale de santé. Il permet de mobiliser, autour d'un projet commun, les acteurs institutionnels et opérationnels d'un territoire dans le but de partager des objectifs pour la santé de la population et de réduire de manière plus efficace les inégalités sociales et territoriales de santé. Il repose sur une analyse partagée des besoins d'un territoire donné, construite à l'appui de données chiffrées mais aussi d'entretiens avec la population et les acteurs.

Concrètement, il s'agit d'un contrat d'engagement sur plusieurs années. Les partenaires de l'ARS, la plupart du temps une collectivité territoriale, proposent un certain nombre d'actions en santé sur un territoire donné, pour lesquels des financeurs s'engagent. Ce sont surtout des actions de prévention et d'accès aux soins.

L'opportunité de mise en place d'un CLS résulte d'un dialogue entre l'ARS et les collectivités et leurs groupements autour des enjeux de santé du territoire. L'ARS cofinance un temps de coordonnateur CLS à part égale avec les collectivités.

La Haute-Marne est le 1^{er} département à être couvert par 100% de CLS sur son territoire.

La Haute-Marne est divisée en 4 territoires : PETR Langres, Pays de Chaumont, Communauté de Bassin de Joinville en Champagne Grand Saint-Dizier Der et Vallées.

Focus sur des actions phares

CLS de Grand Saint Dizier Der et Vallées :

- La télémédecine et la pérennisation des sites déployés sur le territoire : 6 sites déployés sur le territoire du CLS : 2 cabinets de téléconsultation à St Dizier ainsi que sur les communes d'Eclaron, Louze, Perthes, Villiers en Lieux. Mise à disposition d'une mallette de téléconsultation pour des téléconsultations à domicile réalisées par des infirmières.
- La coordination d'un parcours personnes âgées par l'hôpital de St Dizier afin d'éviter le passage aux urgences des personnes âgées du territoire et améliorer la coordination ville-hôpital sur la prise en charge des personnes âgées.

CLS de Joinville :

Un axe fort sur le renforcement de l'offre d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité : participation de familles à des ateliers maternité avec pour thématique : les démarches administratives, les prestations, les démarches médicales (suivi de la grossesse et examens à réaliser) prévention alcool, drogue, conseils nutrition. Ces ateliers sont animés par différents professionnels : PMI, sage-femme, CAF, CPAM.

CLS du Pays de Chaumont :

- L'amélioration de la prise en charge des conduites addictives avec la mise en place d'une consultation avancée de spécialistes à Froncles et Doulaincourt

- L'amélioration du recours à l'activité physique pour les personnes atteintes de maladies chroniques à travers les programmes d'éducation thérapeutique du patient déployés par le Centre de Médecine et d'Evaluation Sportive (CMES) ainsi que l'action « nutrition, activité physique adaptée » portée par la MSP de Froncles.

CLS du PETR de Langres :

- Le renforcement de l'attractivité des professionnels de santé : participation à la journée d'installation en médecine libérale à l'université de Reims, organisation d'un week-end avec des professionnels de santé (visites de lieux de santé, culturel, présentation du tissu économique) pour attirer de jeunes professionnels de santé.

SIGNATURE DE LA CHARTE NUTRITION PNNS À LANGRES ET À JOINVILLE :



L'ARS Grand Est soutient activement les collectivités qui se mobilisent dans le cadre du Programme national nutrition santé. Lancé en 2001, le Programme national nutrition santé (PNNS) est un plan de santé publique visant à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.

Le PNNS replace de façon positive la nutrition, l'alimentation et l'activité physique au cœur de la vie quotidienne de chacun.

Une de ses déclinaisons territoriales est la signature de charte, mise à la disposition des collectivités afin de les mobiliser sur l'importance de la nutrition comme déterminant de la santé.

Chaque collectivité s'engage à promouvoir les repères du PNNS en mettant en œuvre chaque année une ou plusieurs actions dans un ou plusieurs domaines d'intervention :

- Information / communication
- Formation : personnels en milieux scolaires, cuisiniers, diététiciens, personnels du CCAS
- Aménagement du territoire : création de piste cyclables, d'aires de jeux et de cours d'école...
- Education à la santé : promotion des comportements favorables à la santé et développement des ateliers alimentation et activité physique...

La communauté de communes de Langres est la première collectivité de la Haute-Marne à s'être engagée dans cette démarche puisqu'elle a signé la charte le 21 novembre 2023.

- le programme NUTS, nutrition et sensorialité, porté par la maison de la nutrition, qui vise à former, sur un même territoire, les professionnels de proximité des enfants à une même approche de l'éducation au goût en complémentarité de l'éducation nutritionnelle (financement ARS 2023 sur le PETR = 29 500€)
- les actions déployées par la maison sport santé de « Saints- Geosmes en forme » permettant une offre d'activité physique adaptée aux personnes souffrant de pathologie ou éloignées de l'activité physique

Plus récemment, c'est la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne qui a signé la charte le 14 mars 2024.

- des ateliers cuisine du centre social et la mise en place prochainement du projet « à table » auquel vont participer la PMI, le centre social, le PAT, afin de faire bénéficier à des familles en précarité des paniers de légumes bio avec atelier cuisine
- des créneaux d'activité physique labellisés « Prescri'mouv » (activité physique sur prescription médicale) encadrés par des éducateurs sportifs diplômés : gym douce, foot santé, multiactivité, escrime

OPERATION VILLE SANS TABAC : EXPERIMENTATION MENE E A JOINVILLE

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ARS, en 2019, la ville de Joinville a été choisie comme ville-pilote pour expérimenter l'opération « Ville Libre Sans Tabac ».

L'expérimentation consiste en la mise en œuvre coordonnée à l'échelle d'une ville de l'ensemble des mesures démontrées comme efficaces pour lutter contre le tabagisme et améliorer ainsi la santé et la qualité de vie des habitants.

- aménagement de 15 zones sans tabac aux abords des écoles, du collège et du lycée, espaces sportifs, centre social...
- formation des agents de la police municipale aux nouvelles missions de contrôle du respect des interdits protecteurs

31,6 % des habitants ont entendu parler du programme.

92,1 % se disent favorables au programme afin d'éviter d'être exposés à la fumée des autres et de prévenir l'entrée dans le tabagisme des jeunes.

Le projet Ville Libre Sans Tabac est porté par l'association Grand Est Sans Tabac et son partenaire, le Comité National Contre le Tabagisme (CNCT). La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) a également soutenu le lancement de ce projet expérimental.

RENFORCER L'EXERCICE COORDONNÉ ENTRE LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN HAUTE-MARNE

Les nouvelles pratiques professionnelles que sont les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ou encore les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), sont une réponse innovante aux besoins de santé de la population. Elles ont pour enjeux d'organiser l'accès aux soins de proximité dans un contexte de démographie exigeant (démographie de la population en générale et des professionnels de santé en particulier) et de favoriser l'installation de jeunes professionnels de santé sur l'ensemble du territoire.



Une structure d'exercice coordonné bien organisée, c'est 10 à 15% de plus de patientèle par médecin traitant sans dégrader la qualité de la prise en charge des autres patients.

6

LES MAISONS DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLES – MSP

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont des structures de soins de premier recours qui réunissent au moins deux médecins et un professionnel paramédical.

Elles reposent sur une coordination des soins, formalisée par un projet de santé. Contrairement aux simples regroupements de professionnels, les MSP intègrent un projet professionnel, favorisant ainsi l'organisation du travail en équipe et le partage d'informations à travers des systèmes d'information communs.

L'exercice au sein des MSP représente une évolution significative pour les professionnels de santé. En rompant avec l'isolement et en favorisant la collaboration, les MSP améliorent les conditions d'exercice, permettant une meilleure continuité des soins et la délégation de tâches. De plus, elles répondent efficacement aux besoins de prise en charge, en particulier pour les maladies chroniques, grâce à la mise en place de protocoles de soins, d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique.

Enfin, les MSP jouent un rôle essentiel dans l'attractivité du secteur ambulatoire, notamment dans les zones rurales touchées par la désertification médicale. En offrant un environnement propice à l'enrichissement professionnel et à l'innovation, elles contribuent à stimuler de nouvelles installations et à garantir un accès équitable aux soins de santé pour tous les citoyens.

A ce jour, 9 MSP sont en fonctionnement :

- 3 sur l'arrondissement de Langres : Bourbonne-Les-Bains, Fayl-Billot, Langres
- 2 sur l'arrondissement de Chaumont : Breuvannes-en-Bassigny et Froncles ;
- 4 sur l'arrondissement de Saint-Dizier : 1 à Joinville, 1 à Wassy, et 2 à Saint-Dizier dont une se situe dans un quartier prioritaire de la ville (au Vert-Bois).

Un projet est en cours à Montier-en-Der, sur l'arrondissement de Saint-Dizier et un autre sur Colombey les-Deux-Eglises.

La Haute-Marne bénéficie d'une couverture de 85% de MSP sur son territoire.

LES COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE – CPTS

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) représentent une avancée dans l'organisation des soins de santé de proximité. En réunissant divers professionnels de santé, ainsi que des acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et associatifs, les CPTS visent à améliorer la coordination des soins sur un territoire. Cette approche collaborative favorise la diversification de l'offre de soins, permet un suivi global et personnalisé des patients, tout en renforçant les liens entre la ville et l'hôpital.

Pour les professionnels de santé, l'adhésion à une CPTS offre de nombreux avantages. En travaillant ensemble, ils peuvent améliorer la qualité des prises en charge grâce à la pluriprofessionnalité, optimiser leur temps médical et bénéficier d'un soutien dans les cas nécessitant une approche pluriprofessionnelle. De plus, les CPTS offrent un environnement stimulant et innovant, favorisant l'échange de compétences, la formation pluriprofessionnelle et la mise en œuvre d'actions communes telles que la prévention et l'éducation thérapeutique.

Pour les patients, les CPTS garantissent un accès facilité à un médecin traitant, une prise en charge de qualité et rapide, ainsi qu'une continuité des soins en ambulatoire. Grâce à une offre de soins adaptée localement et à une prise en charge complète, notamment pour les personnes en situation de fragilité, les CPTS améliorent significativement l'expérience des patients dans leur parcours de santé.

Depuis 2020, 3 communautés professionnelles de santé (CPTS) ont été créées en Haute-Marne:

- CPTS de la communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées ;
- CPTS de la communauté d'agglomération de Chaumont ;
- CPTS 21/52, dont le siège social se situe en Côte d'Or et qui couvre l'extrême sud du département de la Haute-Marne.

CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE : UN GAGE DE QUALITE DES SOINS

L'Agence Régionale de Santé soutient activement les établissements de santé dans leur quête de certification. À travers un suivi régulier, elle assure une préparation minutieuse et la réalisation de certifications à blanc, garantissant ainsi des normes élevées de qualité et de sécurité des soins.

3 HOPITAUX DU NORD HAUTE-MARNE CERTIFIÉS EXCELLENCE : JOINVILLE, WASSY ET MONTIER-EN-DER

Les hôpitaux de Joinville, Wassy et Montier-en-Der ont été certifiés RHQS¹ en juin 2023 pour leur engagement visant à améliorer constamment la qualité des soins offerts à leurs patients.

Pour être éligibles à cette certification, les établissements doivent démontrer leur conformité à des critères rigoureux, y compris la détention d'une certification de niveau A délivrée par la HAS, la mise en œuvre de mesures visant à améliorer constamment la qualité des soins, la promotion de la sécurité des patients, ainsi que la participation active des patients et de leurs familles dans leur propre processus de soins.

Cette distinction reflète le professionnalisme des équipes médicales et soignantes de ces hôpitaux, qui travaillent pour fournir des soins de qualité. **Parmi les initiatives mises en œuvre pour atteindre cet objectif, on compte l'adoption de protocoles de soins standardisés, le renforcement de la formation des professionnels de la santé, l'amélioration de l'information des patients, la mise en place de politiques de gestion des risques et la promotion de la collaboration interprofessionnelle.**

Pour la population locale, l'obtention de la RHQS est une garantie supplémentaire quant à la qualité des soins disponibles dans ces hôpitaux.

CERTIFICATION DU CH DE LA HAUTE-MARNE

Le Centre Hospitalier de la Haute-Marne (CHHM) a récemment obtenu une certification, une étape essentielle dans sa recherche continue de la qualité des soins mentaux et de la sécurité des patients et de sa volonté de répondre aux besoins de la population avec efficacité.

Le niveau de certification de l'établissement est décidé par la Haute Autorité de Santé, à l'issue d'une évaluation externe. Il donne une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins dans les établissements de santé.

Cette évaluation implique l'analyse minutieuse des documents et des pratiques hospitalières, ainsi qu'une visite sur site effectuée par des experts de la HAS. Cette démarche collaborative implique non seulement les professionnels de l'hôpital, mais également les patients et leurs représentants, garantissant ainsi une vision globale et équilibrée des enjeux.

Les objectifs de cette certification sont multiples. Il s'agit notamment d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients, de réduire les risques d'infection et d'accidents médicaux, d'optimiser la coordination des soins et de favoriser une communication efficace entre les professionnels de santé et les patients. Les avantages sont tangibles et bénéficient à toutes les parties prenantes : une meilleure qualité des soins et une plus grande

¹ Reconnaissance de Haute Qualité des Soins

sécurité pour les patients, une confiance renforcée tant du côté des patients que des professionnels de santé, ainsi qu'une image améliorée de l'hôpital dans son ensemble.

Les points forts relevés par la HAS lors de la certification étaient :

- La qualité de la prise en charge des patients
- L'implication des professionnels
- La dynamique d'amélioration continue

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE SUR LE TERRITOIRE HAUT-MARNAIS 2023-2024

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre des Appels à Projet lancé par l'ARS, le département de la Haute-Marne a pu développer l'offre pour la prise en charge des personnes en situation de handicap afin d'éviter les départs en Belgique et la scolarisation de l'enfant handicapé en milieu ordinaire.

- EAM: Etablissement d'accueil médicalisé : 8 places d'hébergement complet à Bologne porté par l'Association le Bois l'abbesse
- EAM: Etablissement d'accueil médicalisé : 4 places d'hébergement complet /Accueil de jour /hébergement temporaire à la porte du Der, porté par l'ADASMS
- UEEP: unité d'enseignement pour les élèves polyhandicapés, à l'école Lucie Aubrac de Saint-Dizier, portée par le Bois l'Abbesse
- UEMA: Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme, à l'école maternelle Moulin Voltaire à Chaumont, portée par l'ADPEP et ouverte au 1er septembre 2023

PROJETS IMMOBILIERS ET INVESTISSEMENTS SANITAIRES DANS LA HAUTE MARNE

SEGUR DE LA SANTE : LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS HAUT-MARNAIS

En 2022, l'ARS Grand Est a validé des projets d'investissements immobiliers pour environ de 80 millions d'euros pour le département de la Haute-Marne au titre du Ségur de la Santé afin de moderniser l'offre de soins sanitaire et médico-sociale.

Parmi les investissements :

- **Hôpital psychiatrique de Saint-Dizier** (entre 6 et 8 millions d'euros) : l'hôpital psychiatrique entame des grands travaux pour donner une lisibilité à l'hospitalisation de ces patients en séparant l'hospitalisation libre et l'hospitalisation sous contrainte, et en sortant les consultations externes de ses murs. La qualité des soins et la qualité de vie pour les résidents et les professionnels de santé seront ainsi nettement améliorées.
- **EHPAD de Sommevoire** (445 900€ en 2023) : rénovation et création d'un jardin de déambulation extérieur
- **EHPAD Le Chêne** (17 116.80 € en 2023) : financement d'accompagnement dans la perspective d'une extension de l'EHPAD

Toujours dans le cadre du Ségur de la Santé, depuis 2021, **l'ARS Grand Est finance des projets qui luttent concrètement contre les inégalités sociales en santé dans le département**. Les projets sélectionnés ont permis d'accélérer le déploiement des opérations les plus essentielles, tout en améliorant immédiatement le fonctionnement quotidien des services de santé.

L'ARS a ainsi versé entre 2021 et 2024 près de 5 millions d'euros (*répartition entre établissements de santé haut-marnais en annexe*).

AUTRES FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS ALLOUES

Mesures d'urgence pour répondre aux difficultés financières des EHPAD

En réponse aux défis posés par le vieillissement de la population et aux difficultés financières rencontrées par certains EHPAD et services d'aide à domicile, un fond d'urgence exceptionnel a été annoncé en 2023 par la ministre des Solidarités et des Familles. Dans le cadre de ce plan, la Délégation a alloué 766 956 € à plusieurs établissements, afin de garantir la continuité des services essentiels :

- EHPAD de Riaucourt
- EHPAD de Langres
- EHPAD de Saint-Dizier

Enfin, dans le cadre de la campagne budgétaire 2023, des financements complémentaires (934 387.00 €) ont été également octroyés aux établissements médico-sociaux en difficulté :

- Champs Personnes Handicapées : 300 000 €
- Champs Personnes Agées : 634 387 €

Investissements dans la sécurité des établissements de santé

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance et pour renforcer la sécurité des établissements de santé notamment face à la menace terroriste, l'ARS a délégué des financements complémentaires à hauteur de 271 790 € en 2024, affectés spécifiquement aux investissements nécessaires dans ce domaine.

Les établissements bénéficiaires de ces fonds sont :

- Centre hospitalier de Chaumont :
- Centre hospitalier de Langres
- Centre hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz de Saint-Dizier
- Centre hospitalier de la haute Marne Saint Dizier

Annexe

Inégalités sociales en santé (Sécur de la santé) : projets soutenus par l'ARS

Etablissements	Matériel financé
Bourbonne	Parc de 5 lits et de matelas/ rails de transfert/ remplacement de matériel médical
Montier	Installation d'une salle de kiné/ lits électriques
CHHM	Acquisition de lits/ rails de transfert/ Aménagement de la salle de soin SSR
Joinville	Création d'une chambre pour soins palliatifs/ Création d'une chambre pour patients bariatriques
Wassy	Achat de 22 lits médicalisés pour le SSR
Langres	Acquisition de matériel pour les urgences, la médecine et HC, la médecine externe/ Remplacement du colposcope / Achat de fauteuils ergonomiques/ Acquisition de scopes avec centrale de surveillance/Acquisition de matériel LBM et PUI/ Remplacement des chariots de soins et logistiques/ Achat d'une chaise de pesée/Achat d'équipement informatique/ Rénovation thermique
Chaumont	Remplacement de matériel les urgences, la filière femme-mère-enfant, la médecine HC, pour la médecine externes, pour l'USLD/ Acquisition de matériel informatique/ Mise en normes de l'ascenseur/ réhabilitation des consultations de gynéco-obstétrique/ Achat de mobilier en court séjour/ Achat écrans muraux pour la gestion des lits/ Remplacement de mobilier «soins" sur l'USLD/ Rénovation de 8 chambres SSR/ Remplacement du parc de lits/ remplacement des chariots de soins et logistiques/ Rénovation thermique
Saint-Dizier	Mise en place d'une consultation avancée de gynéco/ Equipement du plateau technique de gynéco-obs avec un copolscope numérique et d'un laser/ Acquisition d'un "Drug cam" pour les préparations chimo/ Aménagement d'une chambre (patients en fin de vie)/ Aménagement d'une chambre double et d'une salle de bain/ Automatisation de la délivrance des médicaments PUI/ Remplacement des tables radiologie
GCS PSHM Chaumont	Acquisition de matériel/ Mise en norme de la salle d'endoscopie du bloc opératoire/ Acquisition d'une colonne vidéo pluridisciplinaire
Saint-Dizier	Acquisition de matériels performants pour la Chirurgie, Anesthésie, Réa et SC, de FPE, de Gastro-entero, pneumo, onco, soins palliatifs, gestion de la douleurs, HAD et de psychiatrie HM
Chaumont	Remplacement et acquisition de matériels performants pour la Gynéco-Obs, Néonatalogie-Pédiatrie et la fillière SSR/MPR
CHHM	Autonomiser l'ouverture et la fermeture de la porte d'accès
Saint-Dizier	Remplacement des 3 groupes Air/Eau
Chaumont	Acquisition d'un véhicule SMUR/ Acquisition d'un échographe cardiologie
GCS PSHM Langres	Renouvellement des équipements opératoire (ortho traumatologie)